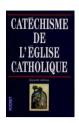
La communion avec les âmes du Purgatoire



Dans la communion des saints "il existe donc entre les fidèles - ceux qui sont en possession de la patrie céleste, ceux qui ont été admis à expier au purgatoire ou ceux qui sont encore en pèlerinage sur la terre - un constant lien d'amour et un abondant échange de tous biens" (ibid.). Dans cet échange admirable, la sainteté de l'un profite aux autres, bien au-delà du dommage que le péché de l'un a pu causer aux autres. Ainsi, le recours à la communion des saints permet au pécheur contrit

d'être plus tôt et plus efficacement purifié des peines du péché. (CEC 1475)

Laissons une sainte nous parler de la prière pour les âmes du Purgatoire :

Je vis mon ange gardien qui m'ordonna de le suivre. En un instant je me trouvai dans un endroit enfumé, rempli de flammes, où se trouvaient une multitude d'âmes souffrantes qui prient avec ferveur, mais sans efficacité pour elles-mêmes; nous seuls pouvons les aider. [...] Et je demandais à ces âmes, quelle était leur plus grande souffrance. Elles me répondirent d'un commun accord que c'était la nostalgie de Dieu. J'ai vu la Sainte Vierge, visitant les âmes au Purgatoire. Elles l'appellent "Etoile de la mer". Elle leur apporte du soulagement. [...] Nous sortions de cette prison de douleurs quand Dieu a dit : "Ma Miséricorde ne veut pas cela, mais la justice l'exige". Depuis ce moment je suis en relations plus étroites avec les âmes souffrantes. »

Facétie des saints (Sainte Thérèse de Lisieux, LT 118)

Lettre d'Invitation aux Noces de sœur Thérèse de l'Enfant Jésus de la Sainte Face. Le Dieu Tout-Puissant, Créateur du Ciel et de la terre, Souverain Dominateur du Monde et la Très glorieuse Vierge Marie, Reine de la Cour céleste, veulent bien vous faire part du Mariage de leur Auguste Fils, Jésus, Roi des Rois et Seigneur des seigneurs, avec Mademoiselle Thérèse Martin, maintenant Dame et Princesse des royaumes apportés en dot par son Divin Époux, savoir : L'Enfance de Jésus et sa Passion, ses titres de noblesse étant : de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face. Monsieur Louis Martin, Propriétaire et Maître des Seigneuries de la Souffrance et de l'Humiliation et Madame Martin, Princesse et Dame d'Honneur de la Cour Céleste, veulent bien vous faire part du mariage de leur Fille, Thérèse, avec Jésus le Verbe de Dieu, (Jn 1,1-3) seconde Personne de l'Adorable Trinité qui par l'opération du Saint-Esprit s'est fait Homme et Fils de Marie, la Reine des Cieux. N'ayant pu vous inviter à la bénédiction Nuptiale qui leur a été donnée sur la montagne du Carmel, le 8 Septembre 1890 (la cour céleste seule y étant admise) vous êtes néanmoins priés de vous rendre au Retour de Noces qui aura lieu Demain, Jour de l'Eternité, auquel jour Jésus, Fils de Dieu, viendra sur les Nuées du Ciel dans l'éclat de sa Majesté, pour juger les Vivants et les Morts. (Mt 25,31-40) L'heure étant encore incertaine, vous êtes invités à vous tenir prêts et à veiller. (Mt 24,42-44)»

